| Titre : | Référence : **ANCESTRAMIL** |
|---|---|
| **9ème BATAILLON DE CHASSEURS A PIED**<br>**EXTRAIT DU J.M.O.**<br>**1914** | **Infanterie**<br>**1914-1918** |
| Auteur : | Origine :<br>**S.H.D.** |
| Référence :<br>**Carton 118-Dossier 8 pièces annexes au JMO** | Transcripteur :<br>**Guy DURANTON**<br>Date :<br>**Septembre 2010** |

Ancestramil

« Tout le monde reconnaît cela ; chacun sait que c'est seulement dans la tranchée que cesse le dressage militaire, mais qu'il reprend à quelques kilomètres du front et de la façon la plus bête, avec des exercices de salut et la marche de parade, car c'est là une loi inéluctable : il faut que toujours le soldat soit occupé »

**Erich Maria REMARQUE** *–A l'ouest rien de nouveau*
(Le livre de poche page 45*)*

**Extraits du JMO du 9ème BCP**
*(SHAT Vincennes)*

Carton 118-Dossier 8 pièces annexes au JMO – liasse du 24/12/1914

Punitions à lire à tous les chasseurs :

*« -* **VANLICHTERWELDE** *: 6ème compagnie 2 jours de prison : (…) n'a pas salué un groupe d'officiers qui passait.*
*-* **STACKLER** *6ème Cie chasseur 4 jours de prison : n'a pas salué un groupe d'officiers et en répondant au commandant qui lui en faisait l'observation a conservé une main dans la poche au lieu de prendre une attitude militaire. »*

*« Pendant la période de repos, les hommes feront les punitions de prison qui leur ont été infligées ; ils seront consignés dans le cantonnement de leur section et seront exercés au Peloton de Punition, deux heures le matin, deux heures le soir, en tenue de campagne complète sous la surveillance du sergent de jour de leur compagnie. Ils seront également privés du quart de vin pendant toute la durée de leur punition. Le commandant invite tous les officiers à exiger le salut de leurs hommes et une attitude correcte. Ils ne doivent pas hésiter à punir ceux qui, malgré les rappels à l'ordre persistent à se comporter comme de mauvais gardes nationaux et non comme des chasseurs.*
*(…)*
*« Beaucoup de chasseurs ont encore les cheveux trop longs ; d'autres, malgré les ordres donnés, se promènent dans une tenue débraillée, la capote déboutonnée ou même avec un bonnet de coton sous le képi. Il y a là une négligence de la part des gradés qui nuit au bon renom du bataillon et le commandant compte ne plus avoir d'observations à faire à ce sujet.*

*Il est rappelé que les hommes qui n'ont plus de boutons à leur capote n'ont qu'à s'adresser au poste de secours où le médecin leur trouvera des boutons pris sur les vêtements des évacués. Le chef de bataillon ne veut plus rencontrer, comme aujourd'hui, des chasseurs qui non seulement n'ont plus de deuxième rang de boutons à la capote, mais qui ne boutonnent ceux-ci qu'avec un ou deux boutons. »*

Carton 118-Dossier 8 pièces annexes au JMO – liasse du 28/11/1914

7ème Brigade **La HARAZEE**
au commandant **GUEDENEZ**
*« Le Président de la République est venu aujourd'hui sur le front avec le Président du Sénat et le Président du Conseil pour remettre au général Gérard et au général Rabier les insignes de leur nouveau grade de la légion d'honneur.*
*Il annonce une grande et belle victoire der Russes entre Vistule et Varta. L'armée allemande est en complète déroute ; je vous prie de faire parvenir cette nouvelle dans les tranchées et prescrit qu'elle soit proclamer (*sic*) à haute voix de façon à être entendu (sic) des boches. »*

Ravin du Mortier - 28/11 – 16h 45
Cdt **GUEDENEZ** à colonel Cdt la 7ème Brigade La **HARAZEE**
« *Compte –rendu de la journée*
*I°) Journée calme.* ***Perte : 6 hommes***
*II°) La nouvelle de la visite du Président de la République et de la victoire russe ont été fêtées dans les tranchées.*
*Tous les clairons ont sonné aux champs, les chasseurs ont crié vive la France, ont chanté la Marseillaise et terminé la fête par une fusillade nourrie sur les Allemands.*
*III°Pour montrer aux Allemands que notre moral est bon, nous leur avons joué des airs de cors de chasse. »*

**********

Ancestrami